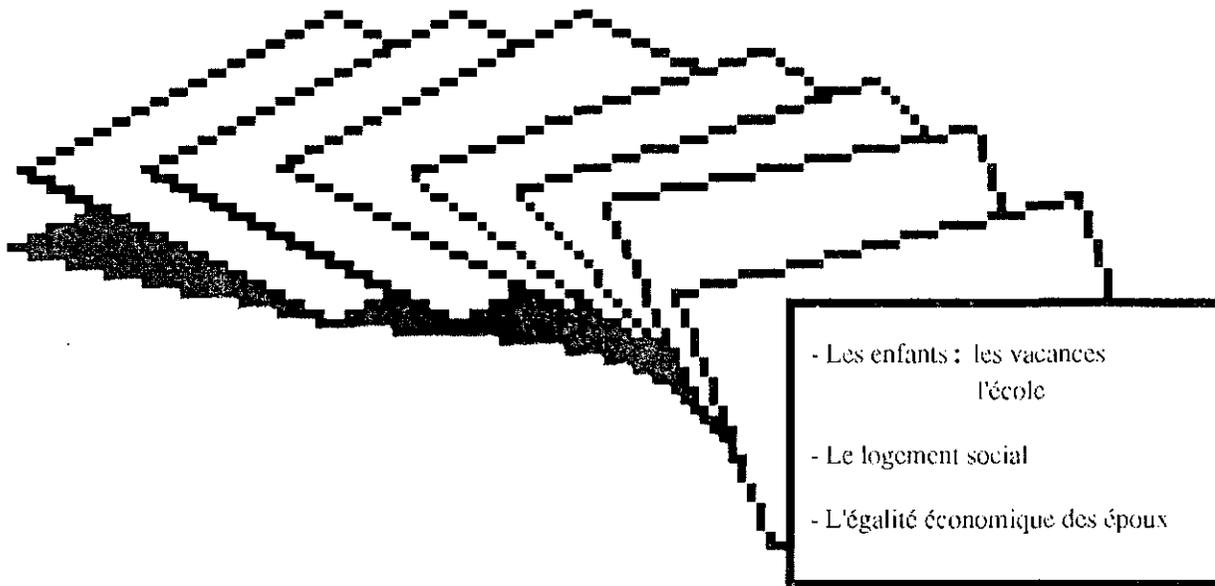




FAMILLES MONOPARENTALES



BULLETIN DE LIAISON

Bulletin officiel de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec
890 boul. René-Levesque est, pièce 2320, Montréal H2T 2L4 (514) 288-5224

SOMMAIRE

Le mot de la présidente.....	1
Carnet.....	2
Vie associative.....	6
Dossier chaud.....	5
Code d'éthique	11
Bulle jeunesse.....	12
Profil monoparental.....	14
Coin lecture et culture.....	17
En vrac.....	19
Couleur du temps.....	22

Nos publications

Equipe de coordination

Lise Ashby, Madeleine Bouvier, Lucie Dubuc,
Colette Lepage-Viger

Rédaction

Lise Ashby, Margot Beauséjour, Madeleine Bouvier,
Lucie Dubuc, Colette Lepage-Viger, Marie-France Pothier,
Céline Signori, Réal Sirois

Collaboration spéciale

Mario Ashby, Huguette Bédard

Mise en page et composition

Céline Poirier Paquin

Impression : RLQ

Dépôt légal

Reproduction permise en citant la source

Les articles signés n'engagent que l'opinion de
l'auteur-e.

Historique de la FAFMQ

En octobre 1973, les premiers jalons d'un regroupement provincial d'associations de familles monoparentales furent jetés lors d'un teach-in sur la famille, à l'Université de Sherbrooke à l'occasion de la Semaine de la famille. Mais c'est en septembre 1974 que le regroupement prit vraiment forme sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales, et le siège social dès lors fut transporté à Montréal.

En 1982, le Carrefour change de nom pour celui de la Fédération afin de mieux annoncer la structure provinciale de l'organisme et de mieux évoquer l'idée de «représentation».

Objectifs et rôles de la FAFMQ

La Fédération regroupe des personnes qui se trouvent de gré ou de force projetées dans une société nouvelle où les règles du jeu sont modifiées et où les modèles n'existent plus. Elle doit donc relever le défi immense de développer des outils adéquats afin de mieux répondre à ces nouvelles exigences.

C'est dans cette optique qu'elle se reconnaît un rôle interne de formation et d'information, vis-à-vis de ses membres et qu'elle s'engage actuellement dans une démarche de réflexion collective en vue de répreciser le rôle et l'orientation de ses associations.

La Fédération dans son rôle externe, poursuit sa lutte pour la réforme des lois qui touchent les familles monoparentales. Elle est présente partout par des mémoires, elle participe à des fronts communs, à des tables de concertation, à des coalitions. Elle prend position dans des dossiers, tels le droit de la famille, la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, la politique familiale, les régimes de pension, la fiscalité, les camps familiaux, le logement, etc...

Ce double rôle lui impose donc les objectifs suivants:

- améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales;
- fournir un soutien aux associations locales;
- faire des pressions et des recommandations;
- agir comme agent d'information et de consultation;
- être un agent de formation.

La Fédération se veut un agent de changement social.

LE MOT DE LA PRESIDENTE



L'ETE DE NOS ENFANTS EST-IL TOUJOURS AGREABLE ?

Quand je pense à mon enfance à la campagne, je me revois sur la grande pelouse jouant avec mon chien. Je pouvais, tout l'été, à loisir, courir toute la journée, aller me baigner dans le petit ruisseau qui coulait derrière chez moi. J'aidais ma mère dans le grand jardin à cultiver des légumes. J'allais cueillir des fruits sauvages en compagnie de ma petite voisine. Et le soir avec mes frères et sœurs nous nous amusions à compter les étoiles filantes et à attraper des lucioles dans un bocal. Derrière ces souvenirs se dessine l'image de mon père qui m'amenait faire les foin et parfois à la ville pour les commissions. Et quand, fatiguée mais heureuse, je montais dans ma chambre pour me coucher une odeur de foin coupé pénétrait par la fenêtre de la lucarne et je m'endormais tout doucement. C'était mon enfance et mes étés.

Dans ce temps-là, les loisirs étaient tout simples, la vie s'écoulait tout doucement. Aujourd'hui nous vivons des loisirs organisés, les activités abondent. On parle du voyage à Old Orchard, du Parc Safari, de la Ronde avec ses manèges, des glissades d'eau... Les municipalités organisent des programmes sportifs, mais souvent règne, à l'intérieur des équipes, une compétition très forte.

Mais tous ces loisirs coûtent cher, ils mènent à la consommation et engendrent une grande frustration si, nous les parents, sommes incapables d'y accéder.

Il est clair pensez-vous en me lisant que la vie a changé, que les enfants à la ville vivent différemment, et que la situation économique joue un grand rôle dans la réalisation d'activités de loisir. Il serait peut-être temps de rétablir un juste équilibre dans notre façon de se récréer. Il serait peut-être sage de converser avec nos enfants pour leur inculquer des valeurs et des plaisirs sains au contact de la nature; et même de participer avec eux à des activités amusantes: un pique-nique à la campagne, une partie de pêche, un séjour dans un camp d'été familial.

Les associations locales peuvent être d'excellents endroits pour organiser des activités familiales de ce genre.

Il serait grand temps de renouer avec la nature si belle et si généreuse pour rendre l'été de nos enfants le plus agréable possible en fabriquant aujourd'hui les souvenirs de demain.

Marie-France Pothier

CARNET



Madame Céline Signori, directrice générale de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ) a participé au Congrès de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) intitulé :

LES REALITES FAMILIALES ACTUELLES: UN DEFI POUR L'ECOLE

Elle a agi comme personne-ressource dans l'atelier Valeurs véhiculées dans les programmes d'études

Nous vous présentons ici des extraits de sa communication qui fait le joint entre le plan d'action de la FAFMQ en ce qui concerne l'aspect familial de l'organisme et les activités de l'année sur la parentalité

CONSTAT

Il y eut toujours, au cours de notre histoire, des parents uniques. Qu'on pense aux veufs/veuves, mères célibataires et quelques séparés-es. Depuis la législation du divorce en 1968, la famille monoparentale a commencé à exister socialement, même si elle n'était pas reconnue comme telle, d'année en année, elle s'est multipliée.

On a parlé de démantèlement de la famille, de sa mort, il serait plus juste de parler ici de mutation, et de la famille, et de la société. Au Québec, de 82 000 qu'elles étaient en 1956, les familles monoparentales sont passées aujourd'hui à 213 000 pour celles avec enfants de moins de 18 ans et à 252 805 avec enfants de plus de 18 ans. Ce qui est important et qu'il faut retenir, c'est que 82,5 % de femmes, majoritairement pauvres, sont cheffes de ces familles comparé à 17,5 % d'hommes.

LA SITUATION ECONOMIQUE

Les familles monoparentales ont de sérieux problèmes, surtout au niveau économique. Depuis plusieurs années, nous sommes conscients-es que la pauvreté se féminise, mais ce qui est encore

plus grave et que nous ne dénonçons pas suffisamment, C'EST QUE CETTE PAUVRETE S'ATTAQUE AUX ENFANTS. Cette pauvreté n'est pas sans conséquences importantes : santé physique et mentale précaire, insécurité, vie difficile, échec scolaire, suicide, violence, etc.

Selon l'étude Weitzman, par rapport à la situation antérieure, les hommes connaissent, après le divorce, une amélioration de leur niveau de vie de 42 %, alors que les femmes voient leur condition financière se détériorer de 73 %. Cette pauvreté des femmes peut s'expliquer de bien des façons :

- par les problèmes reliés au retard ou au non-versement des pensions alimentaires,
- par le partage inéquitable des biens et actifs du ménage - ce que les juristes appellent "préjudice économique" lors des ruptures d'unions,
- par la courte durée des pensions alimentaires octroyées par jugement, les juges étant partisans d'une rupture "nette",
- par des pensions alimentaires pour enfants qui ne sont pas en concordance avec le coût réel d'entretien des enfants,

- par le régime matrimonial encore choisi : la séparation de biens, alors que le régime légal de la société d'acquêts protège davantage la femme. Depuis son implantation, il y a 12 ans, moins de trois mariages sur cinq s'en sont prévalus,
- par les salaires accordés aux femmes. Celles-ci gagnent en moyenne 60 % du salaire des hommes,
- par le travail au foyer. Les femmes consacrent une bonne partie de leur vie à leur carrière matrimoniale et familiale non rémunératrice.

LES CONSEQUENCES DE CETTE PAUVRETE

La dépendance affective et économique de la mère au foyer la prépare très mal à ce qui l'attend à la rupture, spécialement si elle est mariée sous le régime de la séparation de biens. N'ayant aucun bien à son nom la plupart du temps, – un compte en banque bien mince, si elle en a – elle se retrouvera tout à fait démunie.

Elle tente donc de réintégrer le marché du travail, pleine de bonne volonté, mais complètement ignorante des embûches qui l'attendent. Si elle n'a ni métier, ni profession, elle entre dans une ronde infernale, c'est-à-dire qu'elle passe d'emploi temporaire et sous-payé à l'aide sociale. Elle peut ensuite être "promue" à un projet de développement de l'emploi, ensuite à l'assurance-chômage et retour à l'aide sociale et toujours pour des revenus dérisoires.

La vie n'est pas plus facile pour celle qui est déjà sur le marché du travail, sauf si elle a une profession ou un très bon métier. L'équité salariale n'étant encore qu'un beau discours, les emplois de femmes, la plupart du temps précaires, offrent des salaires minimes. À ceux-ci, s'ajoute plus ou moins régulièrement la chère pension alimentaire. La femme devient donc pourvoyeuse principale et membre du club très sélect de l'insécurité.

J'ai cru nécessaire d'aborder en premier lieu la situation économique des familles monoparentales parce que celle-ci est d'une importance capitale dans le processus de compréhension des conséquences psycho-sociales de la rupture autant chez les adultes que chez les enfants.

Brièvement, chez le couple au moment de la séparation, il y a deux personnes en colère qui se découvrent

- rejetées dans le divorce ou la séparation psychique
- escroquées dans le divorce ou la séparation économique
- mal représentées dans le divorce ou la séparation légale
- amères en ce qui concerne le divorce ou la séparation parentale
- solitaires et/ou persécutées dans le divorce ou la séparation de la communauté
- effrayées par le divorce ou la séparation de la dépendance

Pour comprendre l'enfant de foyer monoparental, il est nécessaire de connaître ce que vit le parent de cet enfant à partir du moment de la rupture du couple. À l'intérieur d'un divorce, s'inscrivent aussi six autres divorces à être assumés par le parent

- Le *divorce psychologique* qui consiste à devoir renoncer à l'autre et assumer le deuil de son couple
- Le *divorce légal* pour régler le partage des biens, la garde des enfants et aussi scinder officiellement le couple en deux individus

- Le *divorce de la communauté* qui fait perdre les amis du couple, la belle-famille, les collègues de travail, etc.
- Le *divorce de la propriété* où les choses qui ont toujours été "nôtres" deviennent "tiennes" ou "miennes"
- Le *divorce parental* qui exprime la difficulté à se séparer des enfants et à partager l'autorité que l'on a sur eux avec le parent hors foyer.
- Enfin, le *divorce de la dépendance* qui est peut-être le plus difficile à accomplir depuis la dépendance économique jusqu'à la dépendance affective et sentimentale.

ET L'ENFANT DANS TOUT ÇA

Une recherche américaine (Bumpass 1984) indique que 40 % des enfants américains subiront le divorce de leurs parents et que presque la moitié des enfants d'aujourd'hui n'auront pas vécu avec leurs deux parents biologiques continuellement quand ils atteindront 18 ans.

Lorsque l'enfant fait face au divorce, il porte en lui les forces et les lacunes du milieu dans lequel il s'est formé. La séparation et le divorce des parents ne doivent pas être considérés comme un événement unique dans la vie des enfants, mais bien comme le début d'une série de changements majeurs auxquels ils doivent s'adapter.

Un enfant, dont les parents se séparent, vit inévitablement une période de stress intense qui va s'exprimer de différentes façons. Même si la situation de chaque enfant est unique, certaines réactions sont universelles, deux sentiments dominent les enfants quel que soit leur âge. Il s'agit de la tristesse et de la colère. Ces mêmes sentiments se retrouvent également chez les enfants dont les parents ont décidé de former une seconde famille.

L'annonce de la rupture lui étant en général assénée brutalement et sans préparation, l'enfant vit donc

- la *frustration* : d'avoir à subir la décision et ses conséquences
- la *peine* de perdre quelqu'un
- la *colère* contre le parent qui est parti
- la *jalousie* de voir une autre femme avec son père, un autre homme avec sa mère
- l'*agressivité* face au parent qui a initié la séparation
- l'*inquiétude* face à son avenir, face à l'argent, face à ses parents
- la *honte* d'être différent
- la *culpabilité* il se sent responsable
- le *rejet* par le parent qui quitte
- la *peur* d'être abandonné par le parent qui reste
- la *déception* d'un idéal de vie
- le *désarroi* tout son monde s'écroule
- la *solitude* c'est en général son premier contact avec la souffrance psychologique et il le vit "seul"

La séparation oblige les enfants à vieillir vite, à devenir responsable, "mature" et autonome.

LES ATTENTES DES ENFANTS

Les enfants ont deux maisons, la leur et l'école. Quand ça ne va pas bien dans la leur, ils cherchent l'aide dans l'autre. La lecture de la *Lettre à mon professeur*, parue dans le dernier Bulletin de liaison vol. 15 no. 2 p. 6, apporte les perceptions des enfants telles que se les représentent les parents. Il nous fait plaisir de la reprendre pour vous.

Lettre à mon professeur

Je suis un-e enfant de famille monoparentale. Je vis des choses difficiles. J'ai peur, je ne dors plus à cause de la chicane. Je souffre et je me sens coupable. J'ai peur loin de ma mère. Je m'ennuie de mon père. Je suis distrait-e à l'école et j'ai de la difficulté à étudier. Aide-moi à vivre mes émotions.

Je te voudrais, professeur, plus tolérant, gentil, doux, compréhensif, disponible et plus humain. Je voudrais apprécier le travail que tu fais. Je veux t'aimer et je veux que tu continues à m'aider.

Fais-moi confiance, arrête de me dire que je peux faire mieux. Je veux que tu me parles, à moi. Écoute-moi, je veux te confier des choses, je veux te confier mon secret.

Je veux lire et écrire pour pouvoir écrire à mon papa (ma maman). Donne les explications plus lentement, ne chicane pas, ne crie pas, ne rie pas parce que je bégaye.

Je voudrais que tu parles de la situation des familles monoparentales, que tu donnes des renseignements pour mes parents, que tu rencontres mon père et ma mère.

Mon comportement à l'école, c'est le moyen que j'ai de faire de la peine à mon père même si c'est toute la famille qui en pâtit. Je veux arrêter mes études parce que je suis tout-e mêlé-e, c'est très dur. J'aimerais beaucoup que tu puisses rapprocher mes parents, que tu fasses revenir mon père, il me semble que je pourrais mieux étudier.

Ne me questionne pas quand je ne veux pas parler de mes parents. Je n'aime pas quand tu demandes si les parents sont séparés, je trouve qu'après tu n'as pas la même attitude qu'avant. Tu nous surveilles davantage. Je ne me sens pas accepté-e.

Parce que mon père n'est pas avec moi, je n'aime pas que tu parles des papas. Quand tu fais préparer un cadeau ou une carte pour nos parents ça m'en prend toujours deux, à moi. C'est compliqué et c'est dur à vivre.

Je voudrais bien faire ce que je veux à l'école, partout ailleurs on me dit toujours quoi faire. Essaie de me comprendre et fais-moi confiance.

Ton élève

Ils (les enfants) gardent souvent le silence parce qu'ils se sentent coupables, prenant sur eux la faute de ce qui ne va pas mais c'est surtout pour ne pas perdre l'amour de leurs parents, amour dont tout être humain ne peut vraiment se passer. C'est à nous d'écouter très attentivement ces enfants, et, ce qui est encore plus important d'essayer d'entendre ce qu'ils n'osent pas dire tout haut.
(Bird Francke)

LES ATTENTES DES FAMILLES MONOPARENTALES

Permettez que je vous propose ici quelques suggestions pour mieux répondre aux besoins des enfants de familles monoparentales dans votre rôle d'éducateur.

1- Le parent, chef de famille monoparentale doit retourner sur le marché du travail – Les services de garde sont *indispensables* pour assurer à leurs enfants sécurité en tout temps et pour le parent, tranquillité d'esprit au travail.

Les services de garde en milieu scolaire ne sont pas des garderies – appelons-les donc *Centres de jour en milieu scolaire*. Que les commissions scolaires, les directions d'école et toute l'équipe travaillent de concert à leur implantation, dans les meilleurs délais possibles, à travers toute la province.

2- Des programmes de sensibilisation aux réalités nouvelles des familles pour les directeurs-trices d'écoles et les professeurs-es sont en expérimentation à Laval dans les écoles Latourelle et Sorbier, en collaboration avec Parents Uniques de Laval.

Que les commissions scolaires étudient la possibilité d'offrir ces programmes de sensibilisation dans leurs écoles respectives.

3- Que l'école reconnaisse le stress vécu par l'enfant lors de la rupture de ses parents mais qu'il reconnaisse également que les difficultés seront passagères si l'enfant a du soutien de son professeur.

4- Que l'école évolue au même rythme que la famille d'aujourd'hui, qu'elle reconnaisse les nouveaux modèles et qu'elle suscite la collaboration des deux parents. En voici

quelques exemples:

- a) allouer plus de temps pour la signature des bulletins ou autre papier officiel pour rejoindre les deux parents,
 - b) prévoir de la place pour les deux adresses sur les formulaires;
 - c) sur demande des parents, envoyer un bulletin à chacun d'eux;
 - d) demander aux parents le calendrier de garde,
 - e) tenir compte dans les activités que, le vendredi après-midi et le lundi matin, les enfants qui se promènent entre deux parents sont plus agités ces jours-là;
 - f) informer les parents que vous voulez être au courant des grands événements dans la vie de l'enfant;
 - g) tenter, je dis bien, tenter de motiver les parents séparés ou divorcés à venir vous rencontrer ensemble et, s'ils refusent, accepter de les voir séparément.
- 5- Que les commissions scolaires et les directions d'école tiennent compte de la rupture des couples tant chez leurs professeurs que chez les parents des élèves
- 6- Que l'école et les parents travaillent conjointement pour contrer le phénomène de la violence dans les écoles
- 7- Que les commissions scolaires
- a) offrent aux professeurs qui vivent la rupture un programme d'aide et de support afin d'atténuer les conséquences,
 - b) acceptent de "prêter" les locaux d'école aux groupes communautaires qui en font la demande,
 - c) insistent auprès du ministère de l'Éducation afin qu'au plus tôt soit mis sur pied des cours d'éducation à la vie familiale ou relations humaines
(Exemple Comment prépare-t-on les adolescents à la vie de couple ? Comment prépare-t-on les adolescents à être parent ?)
- Tous ces éléments peuvent paraître à première vue de peu d'importance, mais ils deviennent très significatifs pour les parents qui, tout en étant séparés, font des efforts louables afin de continuer d'assumer la responsabilité de leurs enfants

LES FAMILLES RECOMPOSEES

Je termine mon exposé en faisant un résumé de ce que peut vivre l'enfant d'une famille recomposée. Le remariage du parent qui en a la garde est pour l'enfant une grande période de stress. Il n'est pas certain de ce qui l'attend et il appréhende ce que cette nouvelle vie va lui apporter. Un second mariage implique de mettre ensemble deux familles de styles différents, qui n'ont pas "d'histoire commune" et qui doivent apprendre instantanément à vivre ensemble.

"L'enfant a dû s'adapter à la vie au sein d'une famille monoparentale et subir les épreuves et la solitude de ce style de vie. On lui demande maintenant de se faire à une situation nouvelle et inconnue où il espère acquérir un sentiment d'appartenance.

Comment s'étonner de son sentiment d'insécurité et de son peu d'enthousiasme à l'idée de ce nouveau changement ?

(Wilma Stollman Services à la famille Canada)

Tout son quotidien est affecté par ce changement, il doit probablement déménager et fréquenter une nouvelle école; il perd ses amis et doit s'en faire de nouveaux. Il peut aussi perdre le rang qu'il occupait dans sa famille d'origine. Il souffre de devoir partager son parent et se sent menacé et rejeté par le nouveau conjoint et parfois par les enfants de celui-ci.

L'enfant d'une famille recomposée vit de l'anxiété et de la peur :

- Peur d'être abandonné
- Peur de perdre l'amour de son parent
- Peur de trahir le parent absent, s'il aime le nouveau parent
- Peur que cette nouvelle union se termine aussi par une rupture.

D'ailleurs, cette peur du divorce des parents est partagée par la grande majorité des enfants d'aujourd'hui. Les enfants qui vivent dans un foyer où père et mère sont présents ont à négocier cette crainte tous les jours, entourés qu'ils sont d'amis qui ont eu à subir la rupture de leurs parents.

EN CONCLUSION

L'école veut bien répondre aux besoins des enfants, mais elle a tout intérêt à le faire en collaboration avec les parents.

Cette collaboration sera efficace si les autorités scolaires s'ajustent aux nouvelles réalités familiales et aux contraintes que vit le parent gardien et pourvoyeur qui, lui aussi, doit s'ajuster aux contraintes du marché du travail. Les autorités scolaires doivent de plus tenir compte des différents types de famille ainsi que des multiples formules de garde d'enfant.

Bref, nous devons déceler ce que, collectivement, nous pouvons tenter afin d'ajuster le reste du contexte social aux nouveaux besoins des familles, éclatées ou pas. CAR, CHEZ NOUS A LA FEDERATION, NOUS FAISONS LE PARI, QUE, SI LES BESOINS DES FAMILLES MONOPARENTALES SONT COMBLÉS, LES SERVICES SERONT ADEQUATS POUR TOUTES LES AUTRES FAMILLES DU QUEBEC.

Et qui sait si les jeunes couples ne reprendraient pas goût de faire des enfants?

Céline Signori



VIE ASSOCIATIVE...VIE ASSOCIATIVE...



UN TOIT POUR LA FAMILLE MONOPARENTALE

Thème de réflexion du Plan d'action 88-89.

Ses objectifs :

- amener les membres de nos associations locales à réfléchir sur leurs conditions de locataire et sur celles des familles monoparentales en général;
- prendre conscience de ce qu'est le logement social et/ou de ce qu'il pourrait être,
- cerner les éléments positifs et négatifs du logement social;
- mettre en lumière les difficultés inhérentes à la vie en logement tant social que privé;
- élaborer des pistes de solutions individuelles et collectives aux problèmes réels de logement.

Participation à la préparation du thème :

Formation provinciale

8 participants-es dont 7 femmes et 1 homme

Formation des animatrices en région .

29 animateurs-trices et 29 participants-es dont 51 femmes et 7 hommes.

Participation locale 22 groupes totalisant 339 participants-es dont 276 femmes et 63 hommes

Quelle sorte de logement abrite nos familles monoparentales participantes actuellement?

	nombre	%
en maison familiale	98	29 %
en HLM	28	8,2 %
en coopérative	12	3,5 %
en condo	2	0,6 %
en logements locatifs privés	127	37,5 %
non indiqué	72	21,2 %

Propriétaires ou locataires? Le logement avant la séparation n'est pas nécessairement le même qu'après la séparation

avant la séparation

propriétaires

135 femmes 38 hommes = 173

locataires :

76 femmes 7 hommes = 83

non indiqué

65 femmes 18 hommes = 83

actuellement

84 femmes 32 hommes = 116

158 femmes 23 hommes = 181

34 femmes 8 hommes = 42

Les participants-es se sont penchés-es sur la question du logement pour la famille monoparentale. A la suite d'échanges et de discussions, ces personnes ont convenu que des actions peuvent être prises pour améliorer le logement. Leurs recommandations individuelles ont été regroupées sous 4 volets: l'action individuelle, l'action avec d'autres locataires, l'action de l'association de familles monoparentales et enfin les recommandations à faire auprès des gouvernements

1. Comme actions individuelles possibles

- 1 Connaître ses droits et se battre pour les faire respecter
- 2 Se battre pour avoir réponse à ses besoins
- 3 Travailler pour faire améliorer l'intérieur du logement
- 4 Entrer en communication avec d'autres locataires du logement
- 5 Respecter ses voisins
6. S'impliquer au niveau de l'association
 - étudier les besoins des membres en lien avec la problématique des familles monoparentales,
 - demander aux membres une plus grande participation dans l'association.
 - être à l'écoute des besoins des familles monoparentales,
 - aider les membres à prendre leurs responsabilités,
 - chercher, avec l'aide de personnes-ressources du milieu, des réponses aux besoins des familles monoparentales

VIE ASSOCIATIVE...VIE ASSOCIATIVE... VIE ASSOCIATIVE...

2- Comme actions collectives avec d'autres locataires :

1. S'il n'y a pas de groupe, former une association ou un comité de locataires.
2. Comme association de locataires, sensibiliser les villes et municipalités aux besoins des familles monoparentales.
3. Organiser des rencontres pour sensibiliser les membres à travailler ensemble pour solutionner les problèmes dans le logement
4. Rencontrer des personnes-ressources.
5. Présenter des projets pour améliorer nos conditions.
6. Assister aux réunions et défendre nos droits
7. Signer une pétition pour dénoncer l'injustice vécue par rapport à nos droits, nos besoins, notre liberté d'être humain.
8. Etablir un projet d'échange de services entre les membres.
9. Travailler à éliminer les chicanes dans le logement
10. Faire respecter la vie privée des locataires
11. Signer une pétition pour obtenir de la peinture.

3- Comme actions collectives de l'association de familles monoparentales :

1. Sensibiliser les membres et la population aux problèmes du logement.
2. Renseigner les membres sur leurs droits en ce qui concerne le logement
3. Organiser des ateliers sur le logement
4. Partager les informations concernant les différents programmes qui touchent le logement
5. Aider les membres à former une association pour la défense des locataires
6. S'impliquer au niveau des groupes de locataires pour les encourager et devenir personne-ressource
7. Rallier les organismes féminins et communautaires pour contrer la discrimination et le harcèlement dans le logement
8. Rencontrer les associations de locataires pour avoir plus d'informations et trouver ensemble une solution à la discrimination vécue en HLM
9. Préparer le dossier logement en vue de faire des pressions
- faire signer des pétitions;
- obtenir un crédit de la ville et "acheter"
10. Donner de l'information aux membres en recherche de logement et assurer un support dans leurs démarches
11. Organiser l'échange de services entre les membres concernant les réparations et l'entretien de chaque logement respectif
12. Susciter la réflexion sur la manière d'établir l'harmonie

dans les logements.

13. Offrir d'être personne-ressource pour appuyer les demandes des membres et leur aider à remplir les formulaires pour un logement en HLM, en coop ou pour obtenir le supplément du loyer.
14. Travailler à se faire reconnaître comme ville éloignée, s'il y a lieu, et profiter des avantages qui y sont rattachés.

4- Comme actions collectives auprès des gouvernements : FAIRE PRESSION AUPRES DU GOUVERNEMENT:

1. Pour contrer la discrimination et le harcèlement dans le logement.
2. Pour réclamer la construction de HLM plus petits (pas plus de 6 logements) en tenant compte des enfants.
3. Pour demander de ne pas regrouper ensemble les HLM mais de les éparpiller sur le territoire pour éliminer la ghettoisation de la pauvreté.
4. Pour rendre accessible le programme d'aide à l'achat d'une propriété aux revenus faibles et moyens.
5. Pour demander des exemptions de taxes municipales au profit des bas revenus.
6. Pour stabiliser le prix des loyers.
7. Pour subventionner les locataires qui doivent déboursier plus de 30 % de leur revenu en loyer.
8. Pour faire hausser les subventions selon l'indice annuel du coût de la vie.
9. Pour rendre accessible aux familles monoparentales, la possibilité de prêts des caisses et des banques.
10. Pour réclamer une révision des lois et des modifications des règlements pour la sélection des locataires – trop de pouvoirs est laissé aux Offices municipaux d'habitation.

ELABORER DES STRATEGIES D'ACTION pour porter en haut lieu les revendications concernant le logement.

Les participants-es au thème de réflexion sont conscients-es des problèmes reliés au logement social.

Une solution individuelle consiste à privilégier l'aide au logement locatif privé. Ça signifie qu'une famille aurait un logement subventionné pour une période de cinq ans mais le logement appartient toujours au propriétaire privé

En travaillant à solutionner les problèmes inhérents aux HLM, il faut d'abord voir à en améliorer la construction, bien insourner les logements, construire des petits immeubles (au maximum 6 logements) et s'assurer qu'ils soient construits loin l'un de l'autre pour éviter la ghettoisation de la pauvreté

VIE ASSOCIATIVE...VIE ASSOCIATIVE... VIE ASSOCIATIVE...

En deuxième lieu, vient l'implication des locataires pour faire de cet immeuble un lieu agréable, sécuritaire, confortable, bien entretenu et de belle apparence

Par rapport au supplément au loyer locatif privé, les HLM ont l'avantage de répondre maintenant et toujours aux besoins de plusieurs familles. Ces logements sociaux sont gérés par l'Office municipal d'habitation

La question demeure entière. Comment insuffler cet esprit de solidarité et de complicité chez les locataires de HLM?

Une expérience a été tentée à Victoriaville. Le thème de réflexion a été utilisé dans une rencontre ouverte aux locataires de l'endroit. Marie-France Pothier en a fait le compte rendu.

Après avoir eu un échange avec une travailleuse sociale du Centre local de services communautaires (C.L.S.C.) membre à notre association, nous constatons que dans notre municipalité une grande majorité de familles monoparentales habitant des habitations à loyer modique (HLM), vivaient des difficultés, n'étaient pas satisfaites de leur environnement et de leur qualité de vie et, surtout, se sentaient très marginalisées dans leur quartier. Alors nous décidions en collaboration avec le C.L.S.C. d'utiliser le thème "Un toit pour les familles monoparentales" dans le but de tenter une action collective.

Nous avons contacté le responsable des HLM à l'Office Municipal d'Habitation (OMH) pour le mettre au courant de notre initiative. Très conscient des problèmes, il était prêt à collaborer avec nous et donner suite aux recommandations découlant de notre rencontre.

Les objectifs poursuivis étaient de permettre que les locataires puissent avoir un lieu pour exprimer les problèmes et insatisfactions et trouver eux-mêmes des solutions concrètes pour améliorer leur qualité de vie. Alors commença la publicité pour l'activité, par le biais d'un bulletin de liaison que chaque locataire de HLM et de logements locatifs privés reçoit à tous les mois. On rencontra le curé de la paroisse concernée et il nous donna son appui, les journaux, la télévision communautaire et la radio locale collaborèrent avec nous.

La rencontre s'effectua le 9 mai 1989. Une garderie gratuite fut mise sur pied pour faciliter la participation. On invita aussi des locataires formant un organisme sans but lucratif à se joindre à nous dans le but de susciter des commentaires positifs, car pour ce groupe, il existe peu d'insatisfaction et de problèmes chez eux. Malgré toute la volonté et l'énergie pour faire de cette activité un succès, le taux de participation fut décevant. Une dizaine de personnes ont répondu à notre invitation. Les commentaires con-

cluants furent que les femmes cheffes de famille ont peur de venir s'exprimer sur leur situation. Elles vivent de l'insécurité, et sont méfiantes les unes par rapport aux autres, entre elles. Plusieurs ont même cru que notre rencontre était un moyen détourné utilisé par l'aide sociale pour mieux les épier, les contrôler.

Quant aux femmes présentes à la rencontre, elles ont émis des commentaires. Les HLM sont des ghettos. C'est la ressource ultime pour les familles démunies qui n'ont plus aucun recours. Donc c'est une population vulnérable, vivant continuellement dans un climat de méfiance, qui se côtoie jour après jour et où on y entretient la "déprime".

On voudrait comme solution

Que les HLM logent différents types de familles monoparentales, biparentales, des gens assistés sociaux, des gens qui travaillent, etc., pour créer un climat agréable et un contexte représentant l'image de la société en général. Donc ces complexes d'habitation ne seraient plus marginalisés, et les gens ne seraient plus étiquetés.

Quant au supplément au loyer pour le marché privé, les participantes se sont exprimées en faveur, car cette formule pourrait être une solution, malgré toutes les mises en garde du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) concernant ce type d'aide gouvernementale.

En terminant, nous pensons qu'un malaise profond et réel existe chez les familles monoparentales logeant dans les HLM. Mais comment peut-on les inciter à se prendre en main?

Actions ponctuelles de la FAFMQ concernant le dossier logement

La FAFMQ s'est jointe à la coalition initiée par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pour réclamer en conférence de presse le mardi 6 juin 1989,

que le Projet de loi 136 et les règlements soient soumis à la consultation publique. Le pouvoir discrétionnaire remis aux Offices municipaux d'habitation est discriminatoire à l'égard des requérants de HLM. Il faut leur donner la possibilité de se faire entendre.

La FAFMQ a également fait parvenir une lettre en ce sens au Ministre des Affaires municipales, Monsieur Pierre Paradis et à Monsieur Roger Paré de l'Opposition.



LE PROJET DE LOI 146 FAVORISANT L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE DES ÉPOUX

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec réclame depuis plusieurs années que le régime de séparation de biens tienne compte du contrat tacite établi par les époux dans leur projet de vie commune quand advient la rupture du mariage.

Le Droit de la famille, en 1980, a suscité beaucoup d'espoirs qui se sont avérés fort décevants. Particulièrement en ce qui a trait à la prestation compensatoire. Celle-ci devait pouvoir faire reconnaître le travail de la personne au foyer qui élève et éduque les enfants. Il n'en fut rien. La femme, mariée en séparation de biens, s'est retrouvée au divorce pauvre et démunie, avec ses enfants.

La consultation en Commission parlementaire a rallié une grande majorité de groupes, parmi lesquels se trouvaient des groupes de femmes, groupes communautaires, le Barreau du Québec et l'Association professionnelle des avocats de l'aide juridique, autour de la nécessité du partage des biens familiaux pour contrer l'iniquité dans le partage des biens des époux mariés en séparation de biens.

Enfin, un projet de loi favorisant l'égalité économique des époux est déposé à l'Assemblée nationale. Que renferme donc, ce projet de loi?

Le Projet de loi 146 est essentiellement la création d'un patrimoine familial partageable entre les conjoints mariés, à la rupture du mariage confirmée par jugement ou au décès.

Le patrimoine familial comprend une base minimale de biens sans égard à qui en est propriétaire. On y trouve la résidence principale et la résidence secondaire de la famille, les meubles qui garnissent ou ornent ces résidences, les véhicules-automobiles utilisés pour les déplacements de la famille et les droits accumulés au titre d'un régime de retraite ainsi que les gains inscrits au Régime de rente du Québec ou au Régime de pension du Canada, les REER et tout autre instrument d'épargne-retraite dans lequel ont été transférées des sommes provenant de régimes de retraite.

Tous les autres biens que possèdent l'un ou l'autre des époux sont exclus du patrimoine, exemple autres immeubles, argent en banque, in-

vestissement, actions, etc. Même les biens du patrimoine qui proviennent de dons ou d'héritages sont exclus. Seule la plus-value est partageable. Il en est ainsi de la résidence familiale qui a été acquise avant le mariage.

Le partage du patrimoine familial s'inscrit au régime primaire du Code civil du Québec. Tous les époux sont régis par ces dispositions quel que soit leur régime matrimonial.

Le projet de loi apporte quelques ajouts et éclaircissements dans certaines dispositions qu'il est bon de faire connaître.

a) En l'absence de choix exprès, la résidence familiale est présumée être celle où les membres de la famille exercent leurs principales activités.

b) La déclaration de résidence familiale doit toujours être enregistrée mais elle peut être faite sur un acte destiné à l'enregistrement (exemple l'acte d'achat de la maison). Il n'est plus nécessaire de faire part, au conjoint propriétaire, qu'une déclaration a été enregistrée.

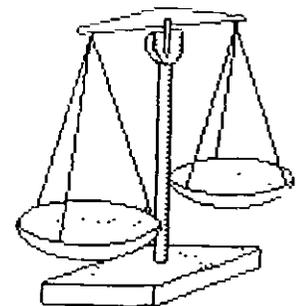
c) On spécifie que la protection des meubles affectés à l'usage du ménage sont les meubles qui garnissent ou ornent la résidence principale de la famille.

d) C'est dire que la protection de la résidence familiale par déclaration (enregistrée) et la protection des meubles ne se rapportent qu'à la résidence principale de la famille et non à la résidence secondaire même si celle-ci fait partie du patrimoine.

e) Un nouvel article permet à l'époux qui n'a pas consenti à l'acte (vendre, hypothéquer ou louer la résidence familiale) de réclamer, en plus de ses autres droits, des dommages-intérêts de son conjoint ou de toute autre personne qui lui a causé un préjudice.

f) A l'article qui permet l'attribution, à l'un des époux, de la propriété ou de l'usage des meubles, il est ajouté la possibilité d'attribution à l'époux qui a la garde d'un enfant, d'un droit d'usage de la résidence principale de la famille.

- g) On explique qu'en cas de décès, les droits à retraite ne sont pas partageables quand le régime de retraite accorde au conjoint survivant le droit à des prestations de décès.
- h) La valeur nette des biens faisant partie du patrimoine familial est établie à la date du décès ou de l'introduction de l'instance (séparation, divorce ou nullité) Le Tribunal peut accorder que la valeur nette soit calculée à partir de la cessation de la vie commune. Le bien est évalué à sa valeur marchande diminuée des dettes qui grèvent ce bien pour déterminer la valeur nette.
- i) L'exécution du partage du patrimoine familial a lieu en numéraire ou en dation de paiement (en argent ou par la remise du bien) Si l'exécution a lieu par dation de paiement, les époux peuvent convenir de transférer d'autres biens que ceux du patrimoine.
- j) Il n'y a pas de nouveau partage au divorce ou annulation de mariage quand il y en a eu un premier à la séparation de corps et qu'il n'y a pas eu de reprise volontaire de la vie commune depuis
- k) Le Tribunal peut ordonner au conjoint débiteur diverses façons de payer sa part. Si c'est par versements que la part doit être payée, le Tribunal peut ordonner qu'une sûreté soit conférée à l'autre partie pour garantir l'exécution des obligations
- l) Lorsqu'un bien du patrimoine familial a été aliéné (vendu ou donné) dans l'année précédant l'ouverture du droit au partage, sans avoir été remplacé, le Tribunal peut accorder un paiement compensatoire à l'époux qui aurait profité de ce bien dans le patrimoine familial.
- m) Si le bien du patrimoine familial a été aliéné plus d'un an précédant l'ouverture du droit au partage, dans le but de diminuer la part de l'époux, le Tribunal peut accorder à celui-ci un paiement compensatoire.
- n) Entre les époux ou pour leur bénéficiaire et malgré toute disposition contraire, les droits à retraite sont cessibles et saisissables (peuvent être cédés au conjoint ou être saisis) pour le partage du patrimoine familial.
- o) L'époux collaborateur peut prouver son apport à l'enrichissement du patrimoine de son conjoint par tous moyens. La présomption de collaboration a été retirée du projet de loi
- p) Une modification au Code civil du Bas Canada insère une nouvelle section De la survie de l'obligation alimentaire On y stipule que tout créancier d'aliments ou toute personne qui était à la charge du défunt à l'époque du décès peut, dans les 6 mois qui suivent le décès réclamer de la succession une contribution financière à titre d'aliments La contribution ne peut excéder le moindre de la valeur de 6 mois d'aliments ou 10 % de la valeur de la succession
- q) Des critères de fixation de la contribution sont établis tenant compte du créancier, de l'actif de la succession, des héritiers ainsi que des libéralités (cadeaux) faites dans les trois ans précédant le décès.
- r) Pour les couples déjà mariés en séparation de biens lors de la mise en vigueur du Projet de loi 146, une mesure de transition consiste à leur permettre, dans un délai de 18 mois, de signer devant notaire leur désir de ne pas être assujettis à la loi
- La FAFMQ avait demandé qu'il n'y ait aucune mesure de transition Le harcèlement et la violence qui ont eu cours simplement pour empêcher que soit enregistrée une déclaration de résidence familiale nous renseignent trop bien sur ce qui peut arriver.
- Le chantage, les menaces, le harcèlement pourraient être le lot des femmes qui opposeront un refus de signer au conjoint qui voudra se prévaloir de la mesure de transition Rappelons toutefois qu'une disposition du projet de loi permet au conjoint qui a été forcé de signer la renonciation de faire annuler celle-ci dans les deux années qui suivent
- Que représente pour la famille, un tel projet de loi ?
- 1 L'égalité économique des époux inscrite dans la constitution du patrimoine familial accordée à la femme au foyer, une reconnaissance de son apport à la famille.
2. Le partage du patrimoine familial, une base minimale de biens, respecte le principe de la liberté de contracter par rapport à tous les autres biens
3. Nulle famille mariée n'est à l'abri d'une rupture du mariage. Le partage du patrimoine familial est devenu nécessaire parce que le contrat de séparation de biens ne considérerait pas le divorce Il tenait compte du décès seulement Nombre de familles sont devenues pauvres et assistées sociales lors du règlement de la séparation de biens malgré un bon revenu familial antérieur
- 4 Le nombre important de divorces et l'inéquité du partage entre leur père et leur mère ont découragé les jeunes du mariage Une loi qui corrige cette injustice est de nature à les faire réfléchir sur leur décision



Code d'éthique

L'ETHIQUE FAMILIALE

L'autre jour, à brûle-pour-point, on m'a demandé ce que signifiait pour moi l'éthique familiale. Ma réponse est venue toute seule: c'est une façon de vivre, un ensemble de règles de vie qui permet à chaque membre de la famille de se sentir bien, d'avoir sa place

J'aurais dû me méfier de cette spontanéité. Quand on commence à réfléchir sur des notions comme celle-là, on réalise souvent qu'il y a une marge entre nos désirs et la réalité! Ou, du moins, qu'il y aurait beaucoup d'améliorations à apporter dans notre vie quotidienne pour atteindre notre idéal

Selon le dictionnaire, éthique signifie: ensemble des conceptions morales de quelqu'un. En continuant mes recherches à morale, je trouve qui concerne les mœurs, les règles de conduite admises et pratiquées dans une société

Ma définition est donc conforme à celle du dictionnaire et

jusque-là tout est beau. C'est quand je regarde la réalité, le vécu quotidien que ça se gâte!

Après ma séparation, les enfants et moi nous étions mis d'accord sur le partage des tâches dans la maison. Je travaillais à temps plein et j'étudiais à l'université. Les enfants allaient à l'école et suivaient des cours (natation et sculpture sur bois). Je trouvais juste, pour tous, ce partage qui m'empêcherait d'être épuisée et donc de ne plus pouvoir communiquer avec mes enfants ou de partager certains loisirs

D'autres règles furent adoptées plus ou moins consciemment quand je suis trop fatiguée ou que j'ai besoin de solitude, je dis que j'ai besoin de paix et ils respectent ce désir. Si l'un d'eux veut me parler en tête-à-tête, l'autre se retire dans sa chambre. Chacun respecte l'intimité des autres: nul ne se permet de fouiller dans les affaires de l'autre et chacun respecte les besoins

d'isolement des autres.

J'ai une chance immense: mes deux enfants (16 et 14 ans) s'entendent très bien (je me rappelle m'être querellée très souvent avec ma soeur et ce, jusqu'à l'âge adulte). Ils partagent certains loisirs, se font des confidences, s'entraident. Il existe entre eux une belle complicité

Avec toutes ces belles règles de vie, n'avons-nous pas tout pour être heureux? Pourtant, depuis que je réfléchis à cet article, je réalise que nous ne les suivons pas toutes. C'est la moins nécessaire, à mon sens, qui est le plus négligée: le partage des tâches ménagères. Et c'est ma faute: je vais le faire, Michèle a une compétition et doit s'entraîner plus longtemps cette semaine ou bien, Pierre n'est pas en forme ou bien...

Or je réalise maintenant que c'est beaucoup plus important que je ne le croyais: que de respecter notre "contrat"! Actuellement, je commence un nouveau travail dans l'ensei-

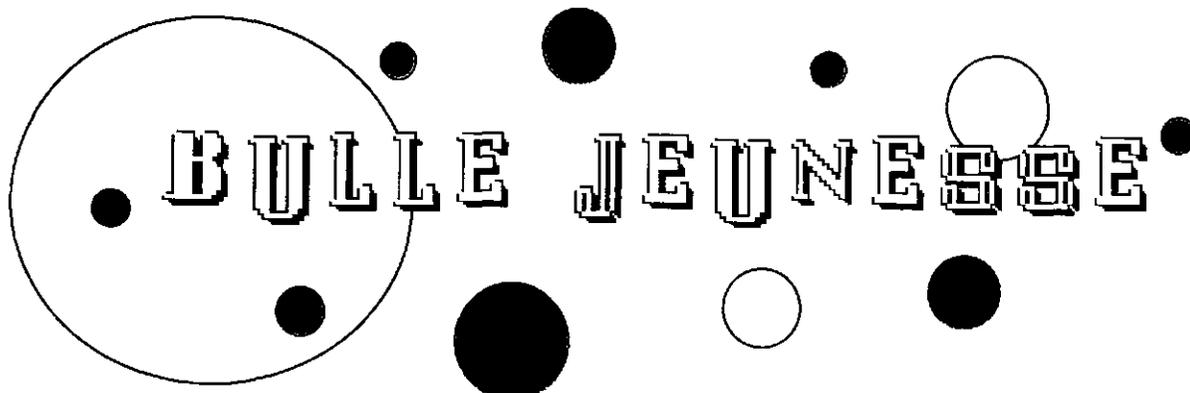
gnement donc beaucoup de préparation et de correction; je poursuis toujours mes études. Résultat: je suis épuisée et je n'ai pas une minute à moi.

Est-ce vraiment respecter mes enfants que de décider de faire moi-même les petits travaux que je leur ai délégués sous prétexte qu'ils se disent fatigués ou qu'ils sont dans une période d'examens ou... peu importe, il semble que toutes les raisons soient bonnes.

Est-ce me respecter moi-même que de tout prendre sur mes épaules ce qui a pour résultat, épuisement et retrait sur moi, donc diminution des occasions de partager contacts et activités avec les enfants?

La réponse est NON. Ceci étant dit, il me reste à agir! J'ai commencé par un "sondage" auprès de mes jeunes. Vous en trouverez le résultat dans: Bulle jeunesse. Ensuite, nous essaierons ensemble de trouver des moyens de mettre du bonheur, ou tout au moins de la joie dans notre foyer

Lise Ashby



BULLE JEUNESSE

LE BONHEUR, ÇA EXISTE!

Parce qu'il est souvent difficile pour les adolescents d'exprimer ce qu'ils ressentent, j'ai utilisé des questions pour les aider à réfléchir sur la manière dont se présente, chez nous, le bonheur. Les voici.

Que fait ton parent (mère ou père) qui te rend heureux?
Peux-tu nommer des choses que ton parent fait qui apportent du bonheur chez toi?
Que fait ton frère ou ta soeur qui te rend heureux?
Que fais-tu, toi, pour rendre ton parent heureux, de bonne humeur?
Que fais-tu, toi, pour rendre ton frère, ta soeur heureux, de bonne humeur?
Peux-tu dire ce qu'est le bonheur?
Peux-tu dire ce que chacun peut faire, dans une famille, pour que tout le monde soit bien dans la maison...
Le parent? le frère ou la soeur? toi?
Aurais-tu une recette pour rendre les gens heureux?
Si oui, laquelle?
Crois-tu que le bonheur, dans ta famille dépend d'une seule personne ou de tout le monde?

Et voici quelles furent, en résumé, les réponses de mes deux adolescents

Que fait ton parent (mère ou père) qui te rend heureux?
– Sourire
Peux-tu nommer des choses que ton parent fait qui apportent du bonheur chez toi?
– Etre présente, être à l'écoute.
Que fait ton frère ou ta soeur qui te rend heureux?
– Jaser avec moi, partager certaines activités. jeux, bicyclette
Que fais-tu, toi, pour rendre ton parent heureux, de bonne humeur?
– Parler avec mon parent, ne pas toujours me renfermer dans ma chambre

Que fais-tu, toi, pour rendre ton frère, ta soeur heureux, de bonne humeur?
– Je partage des idées ou des activités avec lui (ou elle)
Peux-tu dire ce qu'est le bonheur?
– C'est quand on est en paix avec soi et avec les autres
Peux-tu dire ce que chacun peut faire, dans une famille, pour que tout le monde soit bien dans la maison
le parent?
– "Vivre" avec nous, ne pas se réfugier dans sa peine ou ses problèmes mais partager. Nous sommes assez grands pour comprendre.

le frère ou la soeur?

– Continuer à rire, à plaisanter, à me parler
toi?

– Etre présent, pas seulement de corps mais aussi d'esprit. Etre à
l'écoute des autres, partager leurs sentiments

Aurais-tu une recette pour rendre les gens heureux?

– Je ne crois pas qu'il y en ait. Chacun doit travailler, chaque
jour, pour faire plaisir aux autres

*Crois-tu que le bonheur, dans ta famille dépend d'une seule
personne ou de tout le monde?*

– De tous

Et toi, qu'en penses-tu? As-tu envie de répondre à ce question-
naire? Oui, alors, vas-y! Et, si tu as des recettes de bonheur,
écris-nous pour que nous les partagions.

Lise Ashby

LES CIELS D'AGNES : conte pour enfants

Je m'appelle Agnès Je suis très petite pour mon âge J'ai de longs
cheveux bruns mêlés et de grands yeux bruns expressifs

Je vais au parc C'est la plus belle journée du monde Le ciel,
tellement bleu, est tout près. Un vent frais empêche le soleil de
peser L'air caresse.

Je grimpe dans le vieil érable Je suis invisible au centre de son
feuillage dense L'oeil entre les feuilles, je vois tout Des amoureux
parlent Une femme, assise dans l'herbe, lit Des enfants jouent Des
vieillards se reposent sur les bancs Des gens se font griller au soleil
Un grand garçon rêve et tient une guitare

Je grimpe plus haut, jusqu'à une branche que le vent remue. A
cause du risque de tomber, je me sens vivre. Je suis dans un livre
d'aventures J'entends une voix, grave et douce, comme celle d'un
homme qui chante une berceuse Il n'y a personne au pied de l'arbre
et pourtant la voix est si proche qu'elle pourrait venir de l'intérieur
de moi. Je chuchote "Est-ce vous mon arbre?" Il répond. Je ne
m'inquiète pas de ne pas comprendre les mots Je comprends plus
que les mots Un arbre me parle J'écoute attentivement. Le reste du
monde plonge dans le silence L'arbre me confie un secret Il le
redit Je le répète à mon tour pour l'apprendre par coeur Plus tard,
j'en recevrai le sens

Je descends Une balançoire est libre J'y cours Je plains les
adultes qui ne se permettent pas de courir Que cette marche digne
doit être ennuyeuse! J'aime sentir l'air, le rythme de mon souffle,
l'obéissance de mes jambes Dès que je me déplace, je mets ma
force à l'épreuve Je pourrais courir indéfiniment

Je me balance J'éure mes jambes, penche vers l'arrière, je les
replie vigoureusement en me projetant vers l'avant Pendant des
heures, ensorcelée Je touche le ciel Pour l'approcher, il faut
d'abord m'en éloigner Plus je le repousse, plus fort j'y suis lancée
Je touche le ciel pur du bout de mes pieds pointés au bout de mes
jambes tendues, le corps à l'envers, mes cheveux traînant dans la
poussière Si je lâchais les chaînes, le bleu m'aspirerait Je cesse de
me donner des élan La balançoire est presque immobile, bercée
par la respiration du vent

Je m'assois sur un rocher Je suis prisonnière Si je m'évade, je

meurs Je n'ai pas le droit de parler Je serai libre si je donne quelque
chose à quelqu'un Le plus difficile

Les amoureux ne sont pas loin Lui, sa voix tremble,
extrêmement faible Elle l'entoure de son bras et lui prend la main.

Une marguerite jaillit à ma portée Je m'émerveille de la douceur
et la vigueur des pétales Ils sont droits sans rigidité, souples sans
mollesse Je pourrais offrir cette marguerite Mais il faudrait inter-
rompre son élan Non

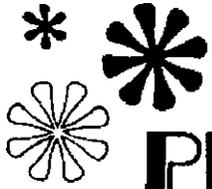
J'entends un air mélancolique Le joueur de guitare est sur un
rocher lui aussi Des cheveux longs cachent son visage penché sur
la guitare. Il fait vibrer les cordes d'un geste à la fois sûr et délicat.

"Agnès... c'est moi, Marguerite Cueille-moi. Je préfère être un
cadeau d'amour et en mourir que d'inutilement retarder ma mort
Je serai peut-être coupée demain par la tondeuse".

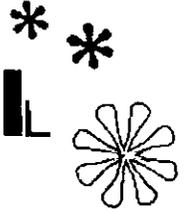
Je fixe le musicien Son regard fait le tour du parc, s'arrête sur
moi Il sourit. Sérieuse, je lui fais signe d'approcher. Il obéit Je
cueille Marguerite et la lui donne Il me remercie Ses yeux, le bleu
intense du ciel, m'enlèvent Je cours vers la maison, le coeur fou.

Lucie Dubuc





PROFIL MONOPARENTAL



SPIRITUALITE ET QUETE DU CENTRE... J'EN AI MAL AU VENTRE

Dimanche matin, 10 heures, voici deux heures que Maude me tire les cheveux pour que je me lève, et c'est finalement le téléphone qui a raison de ma paresse. Ma grande soeur me demande si je suis encore intéressé d'écrire un article pour le journal de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec. Je réponds "oui," comment dire non? C'est moi-même qui le lui avais proposé. Problème: quoi écrire? pourquoi voulais-je tant écrire dans ce journal? J'ai plutôt des préjugés envers ce type d'association. La fin du présent siècle semble s'être marquée par une multiplication épidémique d'associations. On se regarde le nombril, par catégories; groupes de femmes, groupes d'hommes-spiritualité et quête du centre, j'en ai mal au ventre. Enfin, je fais une tentative et nous verrons ce que cela donnera

Depuis trois ans je vis une garde partagée — une semaine,

une semaine — avec Maude, ma fille de six ans. Avant cela, j'avais Maude toute la semaine et elle allait chez sa mère les fins de semaine. Donc, depuis ses neuf mois, nous vivons ensemble elle et moi, pour le meilleur et pour le pire, parce que contrairement à moi et sa mère, nous deux c'est pour la vie. Je suis de cette génération pour qui le mariage n'avait aucun sens, la génération des couples libres être heureux et au diable le reste.

Résultat . je vous épargne le chapitre

Je suis contre le partage de la garde, je suis contre la garde unique, je suis contre l'éclatement d'une famille, point. Devant les faits, j'ai dû me résoudre à la garde partagée, pas parce que celle-ci favorisait l'enfant, — la garde partagée, à mon avis, déstabilise l'enfant — mais parce qu'elle favorisait la mère et le père. Chez Maude, la garde partagée signifie, un moment mon père, un moment ma mère; donc

l'attente, l'attente perpétuelle d'aller ailleurs, chez l'Autre. Toutes les semaines, au moins quatre ou cinq fois, elle me demande: "Papa, dans combien de dodos je vais chez maman?". Cinq dodos, quatre dodos, trois, deux, un. Maude vit tellement en fonction des semaines suivantes — parce que c'est le même cas quand elle est chez sa mère — que j'ai l'impression qu'elle ne verra même pas son enfance passer ou, au contraire, son enfance lui paraîtra avoir été une interminable attente. J'en vois qui s'indignent, d'autres qui rigolent. En effet, peut-être Maude et les autres enfants dans cette même situation deviendront des enfants modèles, peut-être ces craintes sont-elles futiles au fond, mais, ne vaut-il pas mieux être inquiet que nonchaland?

Le malheur pour moi dans le phénomène de la garde partagée, c'est que tout le monde semble trouver cela génial. Combien de fois j'ai entendu

des gens s'exclamer favorablement devant une décision de garde partagée? Cela m'inquiète beaucoup, d'autant que l'on ne sait rien encore de ce qu'il advient de ces enfants, que nous ne sommes pas dans leur peau et que la science, malgré ses progrès, est loin d'y arriver. Je crois sincèrement que si l'on applaudit la garde partagée c'est plutôt par victoire féministe face à l'homme qui prend enfin son rôle de géniteur au sérieux et par masculinisme de l'homme qui découvre ses possibilités ou capacités d'assumer l'éducation d'un enfant: bref ça fait "cute", mais l'enfant là-dedans? Pour être bien franc avec vous, j'en ai rien à foutre des problèmes des femmes séparées qui veulent s'épanouir et des problèmes des hommes vi-à-vis les couches jetables et, tant que l'on considérera cette question comme une question d'accommoder et de rendre justice à l'homme et la femme séparés,

on fera une grave, mais très grave erreur.

Il y a quelques trois années de cela, nous étions assis côte à côte, moi et Maude, et fixions le téléviseur éteint. Il devait être aux alentours de sept heures et nous avions, tous les deux, passé une belle journée ensemble parc, piscine, petit resto, amis, l'extase quoi, et puis le calme, tous les deux, seuls; j'étais bien, elle aussi je crois. Puis elle me dit, les yeux toujours sur le téléviseur "Papa ? Je m'ennuie de maman!" Elle ne pleurait pas, sa voix était cependant sans vie avec une conviction grande comme la mort: cette phrase me brisa le coeur. Ce n'est pas une demande qu'elle m'avait faite, mais un besoin viscéral qu'elle m'exprimait: comme une affamée se meurt sans gémir, affaiblie par le manque de nourriture, Maude avait faim de sa mère, d'une mère, d'une mère avec un ventre de femme, d'une énergie de

femme. Qu'en pensez-vous? Ça fait un père qui ne sait pas quoi inventer pour refiler l'enfant à sa mère non? C'est ce que sa mère m'a répondu. Il n'existe aucune solution pour remplacer une famille quand il n'y a plus de famille

Le but de cet article n'est pas de donner des solutions à ce problème, mais de s'interroger sur les besoins de l'enfant. Beaucoup, comme sa mère, m'ont affirmé que l'enfant ne pouvait avoir besoin spécifiquement d'une mère ou d'un père, que l'enfant n'a besoin que d'affection, de tendresse, etc, peu importe le pourvoyeur. Pardonnez mon côté vieux jeu, mais je n'y crois pas. On ne sait pas encore, malgré la médecine et ses progrès, toutes les conséquences des aliments et leurs interactions dans le corps humain, alors avant de comprendre le comportement du coeur humain.. Donnons-nous l'humilité de ne rien affirmer. Pour ce qui est de la différence entre l'affection

qu'une femme-mère peut donner à sa fille et celle qu'un père peut lui donner, je me permettrai de dire qu'elle est fondamentalement différente; et cette différence, fondamentalement nécessaire. Sur ce, je reviens au but de cet article d'abord dire que toutes ces théories sont bien belles et bien nécessaires mais que si elles régissent notre coeur elles risquent de nous faire passer à côté de bien des choses. Ensuite, qu'il y a bien des phénomènes invisibles que le monde moderne a atténués et que l'on devrait reconsidérer

En voyant Maude inconso- lable, dans une léthargie presque comateuse, qui ne réagissait pas à mes pires conneries ou encore, à ma plus sincère compassion, je me suis effondré suivant le cours et l'écroulement de mes belles théories, qui jusqu'alors, avaient régi notre vie. Ce même soir je suis devenu un homme sûr de rien et j'ai ouvert mes oreilles aux cris de l'âme, aux

secrets mystiques d'une relation père-fille et ce fut merveilleux. Même ma condition d'adulte en a pris un coup devant cette femme fantastique que l'homme n'avait pas encore façonnée.

Spiritualité et quête du centre aujourd'hui je ne cherche plus rien parce qu'il n'y a rien à trouver, sauf peut-être, que tout est à trouver et que le tout pour moi c'est d'aimer, aimer simplement ma fille, un an encore, avant que sa mère l'emène avec elle au Nouveau-Brunswick ou à Toronto — elle ne sait pas encore — à la recherche de son centre. Elle veut la garde de l'enfant, elle se considère plus stable émotionnellement, même si elle affirme que je suis un bon père. Que répondre à une aussi belle affirmation? Spiritualité et quête du centre, j'en ai mal au ventre ... Ah comme j'ai mal au ventre, de ces belles théories. .

Mario Ashby



EXPERIENCE D'UN CAMP D'ETE FAMILIAL

En ce dimanche, tantôt nuageux, tantôt ensoleillé, je n'ai pas le goût de me mettre le nez dehors. J'ai envie de me gâter, de rester bien enfermée dans le confort de mon foyer et de voyager, sans bouger, comme je le fais si souvent.

Non, cette fois-ci je ne partirai pas sur la lune, je ne ferai que reculer dans le temps... je me revois l'an passé peu de temps après les fêtes. Que j'ai de la difficulté à prévoir, à cette période de l'année, ce que je ferai aux vacances d'été. Seigneur, qu'est-ce qu'elles ont toutes, mes amies, à penser aux vacances, alors que moi j'ai tant de travail à faire, qu'il fait si froid et qu'on est si bien chez soi.

Le temps passe première semaine de juin... la température se réchauffe je "bouille", je panique. Que vais-je faire cet été? Que vais-je faire de ces premières vacances en famille? Oui, c'est la première fois que je serai seule avec mes enfants cet été. Leur père, beaucoup plus sportif que moi, s'acquittait bien de cette "tâche". Non, je ne peux faire comme dans le passé,

m'étendre sur le patio et leur dire que pour moi les vacances c'est le repos. "allez courir, laissez-moi dormir au soleil!"

Si je parlais avec eux! Oui! mais où? Tout est si cher. En assistant à une rencontre parents-uniques à mon association locale, une participante me fait part qu'elle ne peut plus, à cause de son travail, faire partie du groupe qui fera le camp d'été. Je n'ai pas de temps à perdre. Je téléphone à Marie-France... je veux aller à ce camp d'été. Hé! oui, je peux. Je réserve donc ma dernière semaine de vacances pour ce camp.

Dernière semaine de juillet, tout le monde attend l'autobus avec une montagne de valises. Certains enfants disent au revoir à la famille, rejoignent leur marraine et montent avec nous. Départ pour St-Alphonse de Rodriguez! Ça m'amuse!

Quelques heures plus tard, chemin de campagne, et tout près d'un magnifique lac, un groupe bizarre monte à bord avec nous. Toxédo et short, rubans et fleurs dans les cheveux, maquillés, sourire sur chacun des visages, ce sont les

moniteurs qui nous accueillent. Tout le monde débarque! Nous sommes reçus dans la cafétéria où on nous met au courant du fonctionnement du camp. On groupe nos enfants par niveau d'âge et chacun fait connaissance avec son moniteur. On visite les lieux, on défait les valises et bientôt l'heure du repas.

Au début, les enfants tiennent à manger près de leur parent mais après avoir fait connaissance des nouveaux copains, on a à peine le temps de les voir... une chance qu'il y a un facteur, on peut s'écrire.

Hé! quel plaisir impérisable on a eu, nous les parents, à faire la vaisselle, que de discussions importantes où sans imposer nos idées, il nous a été impossible de discuter sans finir par éclater de rire.

Que de nouveautés pour moi et ma famille, passer une semaine dans un nouveau décor, vivre une expérience en groupe, tout en étant en famille, tout près des enfants si on en sent le besoin.

Que cette semaine a passé vite. Jeux à l'extérieur, excursion en canot, pédalo, tombola

sur la plage, pique-nique, baignade, marche dans les bois, excursion dans la montagne, bain de soleil, bricolage les jours de pluie. Tout ça pour les enfants.

Pour les parents, ce fut des soirées autour du feu, des jeux de carte ou de dés dans la grande salle, du théâtre d'été et une soirée seule ou avec le groupe. On pouvait se coucher tard ou ne pas se coucher du tout, une semaine de dépaysement total, bienfaisante. Et bientôt nous devons refaire nos bagages et reprendre l'autobus le cœur gros. Ces gens un peu bizarres qui nous avaient reçus sont maintenant pour nous des êtres extraordinaires. On refait le trajet et on retourne chacun chez soi. Je dois dire que moi la "sauvageonne" au retour à la maison, j'ai eu du mal à me réhabituer à la vie à trois, les enfants aussi. Il y avait tellement de gens intéressants à ce camp. Cette année, nous nous sommes inscrits en février pour participer au camp d'été familial 89. On a hâte, notre cercle d'amis va encore s'agrandir. A bientôt au camp.

Huguette Bédard





Coin Lecture et culture

Montupet, Janine, *La dentellière D'Alençon*, Robert Laffont, 417 p.

Aimez-vous les belles dentelles? Ces petites choses si merveilleuses de finesse et de beauté! Certaines d'entre elles sont faites à la main, avec des aiguilles. Ce livre nous raconte l'histoire, romancée, des petites dentellières de jadis. Dès l'âge de cinq ans, elles entrent en apprentissage de cinq heures du matin jusqu'à tard le soir, elles travaillent fort pour apprendre ces points aériens et produire de magnifiques vêtements dont se pareront les belles dames de la cour. Malgré ce dur travail, ces petites filles sont heureuses. Le livre est bien écrit et nous intéresse du début à la fin. Je l'ai d'autant plus aimé que j'adore ces récits qui mêlent la fiction et l'histoire.

Les deux petits livres qui suivent, je me les suis procurés au Salon du livre, l'an dernier. Ce sont des ouvrages québécois bien écrits. Tous deux mêlent le fantastique et la réalité.

De Lamirande, Claire, *Neige de mai, Québec/Amérique*, 1988, 235 p.

Rosemonde! Nommée ainsi par sa mère qui voulait que sa fille voit la vie en rose. Rosemonde se fait aujourd'hui appeler Mater Dolorosa! A quinze ans, son fils, son amour, est frappé par une camionnette. Depuis, il est paralysé et souffre un martyr sans fin en demandant la mort. Lui qui rêvait de devenir marin, est confiné dans son lit. Chaque soir, Rosemonde invente pour lui des histoires sur la mer, leur grande amie.

Mais Rosemonde est fatiguée, elle se demande si elle ne devrait pas écouter son fils et l'aider à mourir. Et voici qu'en quelques jours sa vie sera transformée. Elle saura quoi faire. Un peu triste par moments, ce livre m'a enchantée.

Bélanger, Denis, *Rue des Petits-Dortoirs, Québec/Amérique*, 1988, 142 p.

Au début du siècle, dans une petite rue de Montréal, habitent des

personnages un peu fous mais très attachants: la fidèle Marie-Rose, chère Hortense, Alphondor-la-valise, la belle et tendre cousine Olive, etc. L'auteur raconte d'une façon vive et amusante des épisodes parfois cocasses, parfois tristes de leur vie. La maison de la rue des Petits-Dortoirs, c'est la maison du silence; ce silence a toutefois une signification spéciale. "Puisque les mots étaient comptés dans ce pays (le Québec), elles (chère Hortense et fidèle Marie-Rose) avaient tenté de ne pas le gaspiller et en avaient réservé une bonne partie pour faire naître le rire, le plus grand écho que puisse avoir la parole."

Acheté un jour où, solitaire, je dois me promener plusieurs heures en métro et autobus, ce Danielle Steel est le premier, de la longue série qu'elle a écrit, qui ne m'a pas vraiment plu.

Steel, Danielle, *Au nom du coeur, Livre de poche*, 1973, 349 p.

Gillian, une jeune divorcée mère d'une fillette de cinq ans, est amoureuse d'un beau jeune homme qui désire garder son indépendance à un point tel, que, quand Gillian lui apprend qu'elle attend un enfant de lui, il la renvoie à l'autre bout des États-Unis. Tout ça parce qu'il ne se sent pas prêt à assumer ses responsabilités.

Je crois que c'est le type de relation entre Gillian et Chris qui me déplaît. Elle, serviable, docile, soumise; lui, le maître, libre, sans contrainte ni entrave!

Forsyth, Frederick, *L'alternative du Diable, France-Amérique*, 1979, 470 p.

Diverses circonstances amènent de graves dissensions au sein du Politburo à Moscou. Une révolution populaire ou un conflit mondial peut en découler. En même temps, des Ukrainiens tentent un complot pour se venger du mal fait par les Russes à leur pays. Évidemment, les Américains s'en mêlent. Tous ces éléments forment la trame d'un récit très vivant et bien écrit.

Claudais, Marcelyne, *J'espère au moins qu'il va faire beau*, édition de Mortagne, 1985, 522 p.

J'éprouve un peu de difficultés à vous parler de ce livre. Il m'a tellement aidée, en sera-t-il de même pour vous? Avant même que le récit commence, on trouve cette phrase: le cadran solaire ne marque que les heures ensoleillées. Quel beau programme! Il assume bien la tendance surtout, à trouver ce qui est beau, ce qui est bon dans toute situation, fut-elle, pour nous, la pire qui soit. L'optimisme prévaut dans ses récits: "au mieux, ça va marcher, au pire des pires, des pires, ...!"

Des idées à vivre: "il faut savoir se respecter assez pour se donner la permission de vivre en paix", et d'autres m'ont aidée et m'aident encore à passer à travers certains moments plus difficiles.

Auel, M. Jean, *Les enfants de la terre*, Ballan 1981, 737 p.

Si vous aimez les romans historiques, si vous vous demandez comment vivaient les gens à l'époque préhistorique, vous adorerez ce livre. Il regroupe les volumes: Ayla, enfant de la terre et La vallée des chevaux.

Ayla est trouvée, blessée, par une tribu d'hommes "des cavernes". Elle est blonde, grande, élancée. Eux sont bruns, trapus. Elle est beaucoup plus adroite qu'eux avec ses mains, ce qui la fera

hair par le chef du clan. Un jour, celui-ci la chassera et elle errera à la recherche de ses semblables, ceux que le clan appelle : les autres. Elle trouvera refuge dans une vallée où paissent des chevaux. Après l'avoir sauvé de la griffe d'un lion, elle recueille un poulain qu'elle aura l'idée de monter pour se déplacer ce que personne n'avait osé avant elle. Un jeune homme "des autres", Jondalar, la rejoindra dans sa vallée. Tout donne, à l'auteur, prétexte à nous faire comprendre les façons d'agir, de penser de nos ancêtres. Elle s'appuie pour ce faire, sur des enseignements reçus d'anthropologues et d'archéologues, mais nous livre le tout d'une façon agréablement romancée qui en rend la lecture tout à fait agréable.

Auel, M. Jean, *Les chasseurs de mammoths*, Balland, 1986, 691 p.

La suite des enfants de la terre. Ayla et Jondalar quittent leur vallée pour tenter de rencontrer d'autres peuples. Ils partageront la vie des mammutoi, les chasseurs de mammoths. Parce que, dans le clan où elle a été élevée, une femme n'a pas le droit de se refuser à un homme, Ayla accepte de partager le lit d'un homme noir, sculpteur d'ivoire, venu d'une contrée lointaine. Ce qui suscitera la jalousie de Jondalar et créera des problèmes. Avec ce récit, nous continuons de partager la vie quotidienne de nos ancêtres, ce que je trouve passionnant.

Lise Ashby



LE ROMAN FAMILIAL DE ROBERT LALONDE

Lalonde, Robert, *Le Fou du père*, Boréal, Montréal, 1988, 152 p

Sa grand-mère le laissait seul devant l'arbre "Touche, creuse pour trouver les racines, grimpe, renifle, tâte, regarde longtemps et tu cesseras tes questions" (p. 9). Les années ont passé et le narrateur, devenu adulte depuis, répète l'expérience, avec son père cette fois, à l'occasion de leurs retrouvailles. Bien sûr, il ne s'agit plus d'épargner des maux de tête à l'aieule, le fils, qui ne sera en paix avec lui-même qu'après avoir obtenu réponse à ses pourquoi, cherche à comprendre un père avec qui il aimerait tant se réconcilier.

"Il est en moi, d'où qu'il me vienne, de lui ou de plus loin que lui, ce besoin de trouver des raisons pour tout" (p. 69). Malheureusement cette quête des origines, pour prometteuse qu'elle soit, s'avère fort décevante, le récit initiatique annoncé en quatrième de couverture s'enlisant dès les premières pages dans un narcissisme dans lequel il finit par sombrer tout à fait. Jamais le narrateur ne se défait de son point de vue: tout se produit autour de lui, en fonction de lui, si bien qu'il est difficile de prêter foi aux événements racontés et aux personnages qui y participent; l'ensemble se révèle d'une complaisance telle que le lecteur n'y adhère pas.

Dans un essai marquant¹, Marthe Robert analyse le genre romanesque à partir de la fiction qui consiste pour l'enfant à remplacer ses parents réels, qui lui étaient apparus comme les personnes les plus remarquables avant de déchoir à ses yeux, par de nouveaux

parents correspondant mieux à son idéal narcissique. Deux versions possibles à ce mythe: celle de l'Enfant trouvé et celle du Bâtard. Devenue inconsciente chez l'adulte, cette fiction apparaît de façon transposée dans l'oeuvre romanesque.

Chez Robert Lalonde toutefois, l'allusion est directe, gênante à force d'évidence. *Le Fou du père* aurait pu être par ses aspects infantiles le roman familial d'un névrosé — c'est celui d'un mauvais lecteur de Freud. Aussi nous sert-on tous les poncifs psychanalytiques, le narrateur s'accusant par exemple d'avoir profané les noces heureuses de ses parents (p. 89), nous donnant du complexe d'Oedipe à qui mieux mieux.

Il y a de la mièvrerie chez Robert Lalonde. C'est gros de bons sentiments, d'idées reçues — sur les relations qu'entretiennent les pères et les fils, l'humanité et la nature, sur la virilité, sur l'art et c'est écrit avec afféterie. Un mot pour définir ce ton: *harlequinade*.

Réal Sirois

¹ ROBERT, Marthe, *Roman des origines et origines du roman*, Editions Bernard Grasset, Paris, 1972, 364 p.

Marthe Robert s'inspire dans cet essai d'un fragment de Freud intitulé "Le roman familial des névrosés", publié pour la première fois dans l'étude de Rank, *Le Mythe de la naissance du héros* (1909)

EN VACANCE!

A LA DERNIERE MINUTE! PROFITEZ DU BEAU TEMPS TOUT DE MEME !

Vous n'avez peut-être pas encore arrêté votre choix sur la façon de passer vos prochaines vacances estivales. Parfois des décisions de dernière minute procurent d'heureuses surprises. Des vacances reposantes ou excitantes, culturelles ou sportives, pour la famille ou les solitaires avec petits ou gros budgets, pour une semaine ou deux, une journée ou une soirée, il ne vous reste qu'à décider et à partir...

Les camps de vacances pour les enfants

Parmi les plus populaires, les camps de jour. Situés en milieu urbain, ils accueillent les jeunes de 4 à 16 ans qui peuvent participer à plusieurs activités telles natation, vélo, pique-niques, apprentissage d'une langue seconde, informatique, etc. Consultez les services de loisirs de votre municipalité, le service des parcs, votre CLSC, ou les bureaux de Communication-Québec.

Bases de plein air

Les bases de plein air offrent plusieurs formules de vacances et une foule d'activités pour tous les goûts et toutes les bourses. Pour des séjours variés, une semaine, un week-end ou une journée. Des modes d'hébergement divers allant de l'auberge tout confort à la tente et incluant généralement l'équipement, les repas et la pratique des sports. Les services varient d'un endroit à l'autre. Pour toutes demandes d'information, il suffit de s'adresser à Réseau Plein air qui publie chaque année une brochure. Les réservations se font soit auprès du Centre de votre choix ou à Partur, agence de vacances actives.



Séjour à la ferme

La Fédération des Agricotours du Québec (FAQ) peut vous offrir des séjours à la ferme selon le temps dont vous disposez, de 2 jours à 2 semaines. Cinquante fermes sont accréditées par la FAQ à travers la province. Le prix est de 35.00 \$ par personne par jour. Le tarif varie avec l'âge et comprend l'hébergement dans la maison du proprio et les 3 repas de la journée. Les réservations des dates de séjour se font auprès du propriétaire de la ferme choisie.

De courtes vacances

Tout le monde n'a pas la chance ou le temps de prendre de longues vacances. Pourquoi ne pas planifier une activité qui sorte un peu de l'ordinaire? Par exemple une descente de rivière en canot ou en pneumatique pour les descentes des rapides, l'escalade en montagne, l'équitation. Ces activités ne coûtent pas très cher et vous procureront des moments excitants.

Les cavernes

La Société de spéléologie organise des sorties d'une journée ou d'un week-end dans les cavernes du Québec. Elle répond aussi à la demande de groupes ou d'associations désireux de s'initier au monde souterrain. Le coût des stages de 2 jours est de 70.00 \$. On fournit l'équipement (casque, corde etc.) mais vous devez apporter une lampe de poche. Pour tous renseignements, adressez-vous à la Société québécoise de spéléologie.

A vélo



Vous pouvez vous procurer, à Vélo-Québec la brochure *Québec cyclable* qui regroupe plus d'une soixantaine de parcours à travers la province. Vélo-Québec prépare des guides sur chacune des régions du Québec contenant des informations sur les sources d'hébergement et autres points d'intérêt

Activités culturelles

Le Ministère des Affaires culturelles publie une brochure *Allez voir comme c'est beau*, contenant la programmation estivale des théâtres d'été, les musées, les expositions, les sites historiques, les festivals populaires etc.

L'exposition sur les "Familles" tiendra l'affiche jusqu'au 14 août au Musée de la civilisation à Québec et semble offrir plusieurs volets intéressants

Quel que soit votre choix, que vos vacances soient bienfaitantes en tous points pour vous et vos enfants. Qu'elles vous procurent un regain d'énergie, un repos du corps et de l'esprit afin de pouvoir reprendre le collier en pleine forme. Bonnes vacances à tous

Programme d'accessibilité aux vacances pour personnes à faible revenu ou pour les familles monoparentales

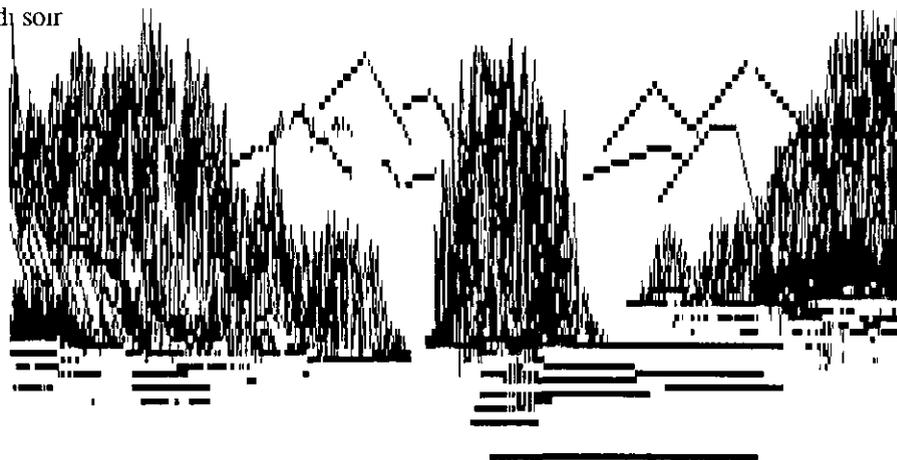
L'Association les jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal gère "l'Intervalle" à Ste-Lucie des Laurentides

Séjours de 3 à 5 jours, du dimanche soir au vendredi soir à partir de la St-Jean-Baptiste:
semaine du 25-30 juin
semaine du 9-14 juillet
toutes les semaines du mois d'août
ainsi qu'à la Fête du travail
et de l'Action de grâces

Coût selon le revenu et le nombre de personnes
Transport fourni

Contactez: Viviane au 279-9349

Colette Lepage-Viger





LE COMITÉ QUÉBÉCOIS DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA FAMILLE

890 boul René-Lévesque Est, bureau 2820, Montréal (Québec) H2L 2L4 Téléphone et télécopieur (514) 288-5712
Accès au bureau par le 1051, rue St-Hubert Organisme promoteur Services à la famille - Canada

“ENGAGEONS-NOUS POUR LE BIEN-ETRE DES FAMILLES”

“PARTICIPONS”

du 2 au 8 octobre 1989

Que partout,
dans tous les coins du Québec
la question familiale
soit à l'ordre du jour
et interpelle
toutes les familles, toute la société.

Que chaque famille et chaque organisme
deviennent
un relais, un multiplicateur
et stimulent
ses voisins et ses partenaires d'action
à s'impliquer et ainsi
créer un événement monstre
qui rappelle
à tous et à toute
l'importance du rôle de la famille.

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec s'implique!

Un grand rallye provincial partira du Bas St-Laurent en matinée, en passant par le Lac St-Jean, Québec, Mauricie-Bois-Francs-Lanaudière et la Montérégie pour se terminer en soirée à Montréal, le dimanche 8 octobre 1989.

Le programme de la journée comprendra de multiples activités qui s'adresseront particulièrement aux familles monoparentales.

Les organismes sont invités à relancer les municipalités dans leur milieu respectif pour s'assurer de leur participation et de leur collaboration.



L'OISEAU DANS LA CATHEDRALE EN RUINE

Il pleuvait sur Amiens. Tout était uniformément gris. Les pavés, comme le ciel, et les maisons qui se groupaient le long des ternes rues humides, et les passants pressés abritant sous leur parapluie un pâle visage fermé.

Je hâtais le pas. Déçue d'avoir quitté quelques moments plus tôt mon douillet petit hôtel j'avais pourtant mon âme flâneuse de touriste, désireuse de découvrir les mille et une facettes d'une ville nouvelle. L'abri d'une jolie boutique m'étant offert, j'y entrai en faisant tinter la clochette d'entrée.

"Non, madame, Amiens n'est pas une belle ville. Elle a été presque entièrement détruite pendant la guerre, vous savez. On l'a rebâtie vite, vite, comme ça venait. Il fallait que les gens y reviennent pour la faire revivre. On ne pouvait rayer de la carte une ville comme ça... Mais, si vous aviez connu le vieux Amiens!". Un

sourire attendri se dessinait sur ses lèvres pendant que son regard errait au loin, reconnaissant un décor perdu et aimé.

J'écoutais, intéressée, cette charmante vieille dame, boutiquière depuis toujours dans une des principales rues commerciales de la ville. A mesure qu'elle parlait, je découvrais en elle un sentiment qui m'habitait, moi, depuis de longs mois et avec lequel j'étais de plus en plus mal à l'aise: celui de me mouvoir dans un milieu qui m'était devenu imperceptiblement étranger, mais qui était pourtant le mien. Elle avait reconnu à mon accent particulier une "Française d'Amérique", comme elle disait, et amicalement nous échangeions divers points de vue sur nos pays et notre culture. J'avais stoppé mon "mal-à-l'aise".

Les hasards d'un court séjour en Europe m'avaient amenée dans cette partie de la

France jusqu'alors inconnue. C'était quelque trente ans après la dernière guerre mondiale. Pendant que nous causions avec animation, le vent avait chassé la pluie et commencé de sécher la chaussée. Un pâle soleil semblait m'inviter à continuer mes randonnées touristiques. Je dirigeai mes pas vers la cathédrale, comme on me l'avait recommandé, tout en me remémorant les quelques bribes d'histoire glanées au cours de mes lectures. Amiens, la guerre dévastatrice de Cent ans, l'Ordre des Templiers, les Rois maudits, l'affrontement de deux monarchies toujours rivales, celle de l'Angleterre et de la France, unissant, de gré ou de force, les têtes couronnées de leur royaume respectif. Leurs violentes destinées étaient écrites en lettre de sang dans les rues de la cité médiévale et principalement dans les murs de la cathédrale.

Au tournant d'une rue je la

vis, masse énorme de pierres sombres dressant sur sa façade la majesté de ses lourds portails merveilleusement sculptés. J'en gravis les divers paliers après quelques hésitations. Qu'étais-je venue faire ici? Qu'y avait-il à voir? Ne m'avait-on pas dit que les multiples bombardements n'avaient laissé que des ruines? Depuis la fin de la guerre on travaillait à la reconstruction de ce chef-d'oeuvre du Moyen Age. Une affiche, à l'entrée, annonçait un remarquable concert donné par un artiste mondialement réputé, au profit des rénovations en cours. Les grandes orgues avaient retrouvé leur extraordinaire sonorité. Poussée par la curiosité et un vague besoin de repos, j'entraî donc dans l'obscur silence des vestibules. Après quelques pas en avant, à mon grand étonnement, je fus brusquement plongée dans la clarté éblouissante d'une nef à ciel ouvert. Le dôme de la cathédrale avait totalement disparu, le soleil y

entrait de plein droit, chassant les ombres coutumières à ces lieux.

Sans guide, dans un total silence, j'allai contempler tour à tour le chœur, les nefs et les transepts. Chacune de ces parties recelait d'admirables trésors remis à jour: les petites chapelles ciselées d'or, les étonnants monuments érigés à la mémoire des saints de tous temps et les impressionnants gisants de pierre, allongés au pied des colonnes du temple. Têtes d'enfant, visages de vieillards, tous ces monarques au destin tragique étaient réunis dans la mort, reposant côte à côte, dans une paix qui leur était enfin accordée

Je pris place dans un des longs bancs enlignés, sans doute, pour la représentation prochaine. L'abolition soudaine du temps, l'absence de tout bruit, m'invitaient à la réflexion. Je m'y abandonnai dans cette extraordinaire lumière venue du ciel bleu que l'on apercevait à travers les échafaudages et les lourds matériaux accumulés dans les recoins et sur des plateformes provisoires.

Qu'étais-je venue faire ici, mon Dieu, sinon, vous parler un peu et vous écouter? Je laissai, à mon introspection, remonter mon malaise.

Depuis quelques années j'avais franchi le cap de la

quarantaine, l'étape sérieuse des remises en question. Mon univers avait changé à mon insu. Les années avaient passé, transformant mes bébés adorables et heureux en adultes incertains et maladroits. Et aujourd'hui, de leur toute jeune autonomie, on m'interpellait et parfois me contestait sans ménagement. Les balises de mon assurance de naguère avaient disparu. La frontière de nos limites à chacun s'était écroulée. Nous vivions une mutation. Et j'avais peur. Est-ce que toute mutation n'est pas douloureuse? .. Non, vraiment, je ne me sentais pas d'un optimisme débordant devant la nouveauté de ma vie

Je laissais errer mon regard et mes pensées dans l'immensité violée de l'église. On avait mis des centaines d'années à bâtir ces chefs-d'oeuvres de la foi chrétienne qu'étaient les cathédrales du Moyen Age, il n'avait fallu que quelques jours pour que les bombes en fassent un amas de ruines. Il n'y avait donc jamais rien d'acquis?

Soudain, un flot de musique déferla du dernier jubé tout en haut, les accords puissants de l'orgue faisaient vibrer l'air tout entier. L'artiste répétait, avec une ferveur et une joie évidentes, son concert annoncé pour le soir. Les vagues musicales glissaient sur les vieilles

pierres, jaillissant sur les murs sombres comme une lumière, et s'envolaient jusqu'au ciel par la brèche du toit aux arcs voûtants brisés.

Joyeusement surprise je me laissai submergée par toute cette harmonie. Maintenant pacifiée, je voulais m'accorder avec elle. Ne faire qu'un, me diluer dans cette beauté puissante

Les derniers accords moururent. Le silence, de nouveau, s'empara de l'espace. Je restais immobile, heureuse et réceptive, comme en attente d'un message qui me serait destiné. Et, j'entendis soudain un oiseau chanter à pleine voix. Plongeant du ciel, il venait ajouter sa note à cette inimaginable symphonie! Juché sur une colonne tronquée, il lançait bien haut les sons purs de sa mélodie. S'arrêtant quelques secondes pour reprendre haleine, il recommençait ses trilles et ses roulades de plus belle. Comme si toute sa vie de rossignol s'était passée à le préparer pour ce concert solo-là

Emue aux larmes, le cœur inondé de joie, je venais de comprendre... Je venais de "RECOMPRENDRE" que toujours la vie et la mort se côtoient. L'une ne va pas sans l'autre. Il faut des morts multiples pour que d'autres vies, plus abondantes, plus signifi-

fiantes aussi, se manifestent pleinement. Notre projet initial n'est-il pas d'apprendre à vivre et à mourir? Et plus on marche loin sur le chemin de la vie plus on fait connaissance de morts et de naissances, de douleurs et de joies.

Seul l'amour conscient et engagé peut donner un sens aux événements qui tapissent notre existence. Alors, seulement, il nous est possible de grandir et de continuer d'avancer.

Depuis lors, j'écoute toujours le chant d'un oiseau, si humble soit-il.

Depuis lors, je reprends souvent en mon for intérieur la Prière de Marie Noël, pour la faire mienne. "Mon Dieu, rends à chaque instant mon amour éternel". (Les Chansons et les Heures)

Margot B.

Voici où vous pouvez trouver des associations de familles monoparentales affiliées à la Fédération.

- Région Abitibi/Témiscamingue**
(En formation)
Ass. familles monoparentales de Val d'Or
(819) 825-0693
- Région Lac Saint-Jean responsable :**
Raymonde Gagné
(418) 276-3091
L'Oasis du Bonheur (Chibougamau)
(418) 748-3980
Ass. l'Eveil (St-Félicien)
(418) 679-3676
La Relance (Dolbeau/Mistassini)
(418) 276-0998
- Région du Bas Saint-Laurent responsable :**
Armande Ross
(418) 775-8191
L'Amicale Ste-Anne-des-Monts
(418) 786-5044
Ass. familles monoparentales "Eau Vive" Mont-Joli
(418) 775-8191
Contre vents et marées (Chandler)
(418) 689-4738
- Région Appalaches/Québec responsable :**
Denise Perrault
(418) 869-4627
Ass. familles monoparentales de Montmagny
(418) 248-1878
Ass. Parents Uniques de St-Romuald
(418) 839-1869
Ass. familles monoparentales de Lévis
(418) 835-5813
Partage Appalaches
(418) 267-5432
Ass. familles monoparentales La Chaudière
(418) 228-8984
- Ass. familles monoparentales Ste-Foy
(418) 653-7894
Ass. Parents Uniques Kamouraska
(418) 492-9469
- Région Laurentides/Québec responsable :**
Charlotte Lever
(418) 653-9736
Carrefour familles monoparentales de Charlesbourg
(418) 623-4509
Group. monoparental de Charlevoix-Ouest
(418) 435-3991
Parents Uniques de Limoilou
(418) 648-0567
L'Horizon familles monoparentales de Ste-Ursule(Québec)
(418) 653-3957
Ass. familles monoparentales St-Mathieu
(418) 653-9736
Nouveaux Sentiers familles monoparentales (Québec)
(418) 529-4913
Carrefour F.M. Portneuf
(418) 285-0172
- Région Mauricie/Bois-Francs/Lanaudière responsable :**
Rachel Beauchemin
(819) 478-1554
Regroup. familles monoparentales Plessisville
(819) 362-7903
Ass. monoparentale La Source (Victoriaville).
(819) 758-4144
A.D.I.S.E.P. Drummond
(819) 477-5707
R.A.M.E (Réseau d'appui aux familles monoparentales) (Sherbrooke)
(819) 822-3451
A.S.D.S. de Shawinigan
(819) 539-7510
- Femmes Chefs de Foyer (Shawinigan-Sud)
(819) 537-6288
Ass. Femmes chefs de famille du diocèse de Joliette
(514) 753-7571
Ass. A.S.D.S. (Trois-Rivières)
(819) 375-4277
- Région de la Montérégie responsable :**
Lucie Tétreault
(514) 460-4897
Ass. familles monoparentales de St-Hyacinthe
(514) 771-2425
Bonjour Soleil (Beloeil)
(514) 467-8684
Nouvel Elan (Marieville)
(514) 460-4897
L'Entracte Sorel-Tracy
(514) 743-1429
- Région de Montréal responsable :**
Colette Lepage-Viger
(514) 257-8156
Ass. Parents Uniques de Laval
(514) 622-0524
Monovie Ahuntsic
(514) 388-9664
L'Intervalle de Repentigny
(514) 585-6867
Ano-Sep (Montréal)
(514) 597-1063
Parents Uniques Maisonneuve
(514) 255-3184
Service La monoparenté
(514) 596-4481
Amitiés Nouvelles (Lasalle)
(514) 634-3164
R.S.D.O. (Regroup des séparé-es et divorcés-es de l'ouest)
(514) 685-1348
RE-NOU-VIE (Châteauguay)
(514) 692-9805

Le soleil brille encore

Une fois traversé
le long tunnel de la séparation,
avec son lot de réajustements,
que trouve-t-on ?

Presque toujours un homme nouveau,
une femme nouvelle,
une personne qui a appris à vivre
de ses propres ressources,
à apprivoiser ses préjugés
et ceux des autres,
apte à vivre dans cette société nouvelle
que le Québec est en train
de se donner.

Extrait du Manifeste de la FAFMQ « 1983 »